sédait, et ruina toutes les espérances de ce prince par la brillante victoire qu'il remporta sur lui à *Cocherel* (1364). — Quelques mois après, il fut lui-même fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'*Auray*, qui coûta la vie à Charles de Blois, et assura ainsi à la maison de Montfort la possession de la Bretagne, que lui confirma le traité de *Guérande* (1365). Un autre traité, conclu un mois auparavant avec le roi de Navarre, avait mis fin aux prétentions et aux entreprises de ce prince. La France n'était donc plus troublée que par les ravages des Grandes compagnies. Déjà sous le règne précédent (1362) une partie de ces bandes pillardes avaient été emmenées en Italie par le marquis de Montferrat, qui les avait prises à sa solde; du Guesclin, ayant recouvré sa liberté, conduisit le reste en Espagne (1366), afin d'y aider Henri de Transtamare à détrôner son frère Pierre le Cruel, roi de Castille, qui avait empoisonné sa femme, sœur du roi Charles V. Fait de nouveau prisonnier à la bataille de Najara, livrée contre son avis (1367), du Guesclin paya une forte rançon pour se racheter, et rentra en France.

122. Nouvelle rupture entre la France et l'Angleterre. — Charles V, quelque éloignement qu'il eût pour la guerre, ne reportait qu'avec douleur ses regards sur les honteuses stipulations de ce traité de Bretigny qui lui avait à l'avance ravi la plus belle partie de son héritage. Les Anglais se faisaient détester, par leur hauteur et leurs vexations, des habitants de ces riches provinces. Dans leur détresse, ils élevèrent leur voix plaintive vers ce trône devenu depuis deux siècles le refuge des opprimés. Charles V les accueillit avec empressement. Au mépris des termes du traité de Bretigny, qui cédait les provinces en *toute souveraineté*, il cite le prince de Galles, qui les gouvernait, à comparaître devant la cour des pairs, pour *ouïr droit sur lesdites complaintes* (1368). Le prince, non moins surpris qu'irrité d'une audace à laquelle il était loin de s'attendre après de si brillantes victoires, répond à ceux qui lui signifient l'ajournement : « Nous irons volontiers à Paris, puisque mandé nous est du roi de France; mais ce sera le bacinet en tête et soixante mille hommes en notre compagnie. » L'état languissant de sa santé et la prudence de Charles le Sage rendirent vaines ces superbes menaces. Le roi y répondit par une déclaration de guerre envoyée au roi Édouard III par un marmiton (1369). Les États-généraux lui donnèrent les moyens de la soutenir. Sans laisser aux ennemis le temps de se reconnaître; il la fait commencer sur trois points à la fois. Le Ponthieu est conquis par le comte de Saint-Pol et le sire de Châtillon, avant que les Anglais aient pu songer à le défendre; le duc d'Anjou, l'un des frères du roi, fait de rapides progrès en Aquitaine, où des provinces entières s'empressent de secouer le joug des Anglais. Le duc de Lancastre, débarqué à Calais, s'avance dans la Picardie; mais il se trouve bientôt en présence d'un autre frère du roi, le duc de Bourgogne, qui, fidèle aux ordres de Charles, se contente de le tenir en échec, en évitant toujours d'en venir aux mains avec lui. Il en coûta beaucoup au duc Philippe le Hardi de se conformer à cette prudente politique. Ce fut elle pourtant qui sauva la France. En vain l'habile général anglais, Robert Knolles, pénétra-t-il jusqu'au cœur du royaume, et vint-il brûler, jusque sous les yeux du roi, les villages des environs de Paris, Charles V savait que *ces forcenés ne pouvaient lui tollir son héritage, ni le boutter hors par fumières*. En vain la noblesse murmurait-elle de se voir interdire les batailles rangées; Charles n'oubliait pas que c'était son indiscipline et sa valeur désordonnée qui avaient rendu si fatales les journées de Crécy et de Poitiers : il persista donc dans le système qu'il avait sagement adopté, et qui faisait dire à Édouard III qu'*il n'y eut oncques roi qui si si peu s'armât et qui tant lui donnât d'affaires*.

Du Guesclin, revêtu de la dignité de connétable, la plus élevée qui fût alors en France, avec le commandement général des armées (1370), battit Robert Knolles et fit la conquête du Poitou, tandis que la flotte du roi de Castille, allié de Charles V, détruisait devant la Rochelle celle des Anglais (1372). — L'année suivante, la Bretagne, dont le duc était toujours leur allié, est conquise à son tour par du Guesclin et son compagnon d'armes, le brave Olivier de Clisson. Montfort fut puni, par la perte de son duché, de son alliance avec les ennemis de la France; mais il le recouvra par l'imprudence que commit Charles V en voulant soumettre à un impôt odieux cette importante province, dont la révolte (1379) compromit les utiles résultats obtenus par sa sagesse.

La guerre, interrompue par une trêve de deux ans (1375-1377), se continua jusqu'à la fin du règne de Charles V. Le connétable, poursuivant ses succès, avait presque entièrement achevé la conquête de toutes les provinces occupées par les Anglais, lorsque la mort vint mettre un terme à tant de brillants exploits. Il mourut de maladie (1380) au siége de *Châ-*

teauneuf de Randon (petite ville du Gévaudan, aujourd'hui département de la Lozère), dont le commandant, plein d'admiration pour sa bravoure, vint déposer les clefs sur son cercueil, en exécution de la parole qu'il lui avait donnée, quelque temps avant sa mort, de se rendre à un jour fixe, s'il n'était pas secouru auparavant. L'histoire a conservé les dernières paroles adressées par ce vaillant guerrier à ses vieux compagnons d'armes : *N'oubliez jamais*, leur dit-il, *qu'en quelque pays que vous fassiez la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfants et le menu peuple ne sont point vos ennemis.*

Le roi Charles V ne survécut que deux mois au plus habile de ses généraux; mais, au moment où il fut enlevé par une mort prématurée, il avait presque accompli la glorieuse entreprise de la délivrance de la France; les Anglais n'y possédaient plus qu'un petit nombre de villes maritimes, parmi lesquelles celles de Calais, Cherbourg, Nantes, Brest, Mortagne, Bordeaux et Bayonne, étaient les plus importantes. Nous verrons bientôt quelles fatales circonstances anéantirent tous les résultats de ce règne si utile.

123. Institutions de Charles V. — Charles V possédait une des qualités les plus utiles à un souverain : la connaissance des hommes et l'intelligence nécessaire pour les apprécier. Il sut aller chercher du Guesclin, gentilhomme d'une famille assez obscure, pour lui confier l'épée de connétable, et ne montra pas moins de discernement dans le choix de ses conseillers. Il n'assembla qu'une fois les États-généraux, qui s'étaient montrés plus dangereux qu'utiles sous le règne de son père. Il les remplaça par ces solennités judiciaires appelés *Lits de justice*, où étaient admis, avec le Parlement, les grands officiers de la couronne, des prélats, et des députés de la bourgeoisie et de l'Université, qui, depuis longtemps déjà formait un corps puissant et considéré. Ce fut dans une de ces séances royales que Charles V fit enregistrer l'ordonnance qui fixe à quatorze ans commencés la majorité des rois de France. Ce prince, qui *ne trouvait les rois plus heureux que les autres hommes que parce qu'ils ont plus de pouvoir de faire le bien*, s'efforça de soulager les maux de ses sujets par une foule de règlements utiles, entre lesquels on ne saurait blâmer que celui par lequel le produit des amendes était imprudemment attribué aux magistrats qui les prononçaient. L'ordonnance contre les guerres privées fut

renouvelée; le tribunal des maréchaux de France, chargé de réprimer les brigandages des gens de guerre, vit son autorité circonscrite dans d'étroites limites quand il tenta d'en abuser. Le commerce, favorisé à l'intérieur, vit ses développements à l'extérieur aidés par la création d'une marine capable de le protéger, et cet utile établissement, négligé par les rois précédents, à l'exception de saint Louis, assura à la France un nouveau moyen de combattre les Anglais avec succès. Les charges que ce prince eut à supporter ne lui permirent pas d'alléger le poids des impôts; mais il défendit d'en établir de nouveaux sans le consentement des États. L'ordre avec lequel ses finances étaient administrées lui donna d'ailleurs les moyens de suffire aux frais de la guerre sans recourir, comme ses prédécesseurs, à l'altération des monnaies; il put même en employer une partie à faire, pour le compte du domaine, des acquisitions assez importantes, telles que celles des comtés de Dreux, de Pézenas, etc. Enfin Charles V donna une preuve de la protection éclairée qu'il accordait aux lettres en formant au Louvre une bibliothèque royale composée de quelques volumes recueillis par son père, et dont le nombre fut par ses soins porté à neuf cents. Il avait aussi fondé un collége avec un observatoire, en faveur d'un savant nommé maître Gervais, qui passait pour fort habile dans l'astrologie; car le roi Charles le Sage avait, comme tous ses contemporains, la faiblesse d'ajouter foi à cette science mensongère, qui prétendait lire dans les astres les secrets de l'avenir, et dont le crédit devait se maintenir plusieurs siècles encore.

Ce fut sous le règne de Charles V que le prévôt de Paris, Hugues Aubriot, fit construire dans cette capitale le *Petit-Châtelet*, le *Pont-aux-Changeurs*, ainsi que les premiers *égouts* souterrains, et posa (1372) la première pierre de la *Bastille*, redoutable prison d'état dont la ruine devait être, quatre siècles plus tard, le signal de la révolution française.

124. Charles VI, dit le Bien-Aimé (1380-1422). — La France semblait sauvée, quand la mort de Charles V vint la replonger, pour un demi-siècle encore, dans l'abîme de maux d'où l'avaient tirée la prudence et l'habileté de ce prince. Son fils, Charles VI, n'avait pas douze ans quand il se vit appelé au trône. Les malheurs de son règne eurent pour première cause les rivalités de ses trois oncles, le duc d'Anjou, le duc de Berri et le duc de Bourgogne, qui se disputèrent la régence. Le duc d'Anjou s'étant emparé des trésors amassés

par Charles V, les employa à faire les préparatifs d'une expédition qu'il méditait contre le royaume de Naples, et dans laquelle il perdit la vie quelques années après (1384). Cette dilapidation du trésor public nécessita la création de nouveaux impôts, qui soulevèrent contre le gouvernement du roi la capitale et les provinces. A Paris eut lieu la révolte des *Maillotins*, ainsi nommés parce qu'ils se servaient de maillets de plomb pour assommer les percepteurs des nouvelles taxes (1382). La crainte de provoquer des troubles plus graves détermina les oncles du roi à différer la punition de cette révolte. Le duc de Bourgogne emmena Charles VI combattre les Flamands, révoltés de nouveau contre leur comte, et sur lesquels fut gagnée (1382) la sanglante bataille de *Rosebèke*, où périt leur chef, Philippe Artevelle, fils du fameux brasseur de ce nom.

Cette défaite du parti populaire eut un contre-coup terrible pour les Parisiens, qui avaient secondé de tous leurs vœux les Flamands, avec lesquels ils entretenaient des intelligences. Charles, rentré en vainqueur dans sa capitale, tira de leur révolte une cruelle vengeance. Les bourgeois furent désarmés, les charges municipales, qui garantissaient leurs priviléges, supprimées, et les auteurs présumés de la révolte envoyés au supplice. Les oncles du roi firent comprendre dans ce nombre l'avocat général Jean Desmarets, qui n'avait commis d'autre crime que d'opposer une sévère intégrité aux dilapidations des ducs de Berri et de Bourgogne. Il marcha au supplice (1383) avec une admirable fermeté. « Maître Jean, lui disaient ceux qui l'entouraient, criez merci au roi afin qu'il vous pardonne. — J'ai servi, leur répondit-il, au roi Philippe son grand aïeul, au roi Jean et au roi Charles, son père, bien et loyalement; ne oncques ces trois rois ne me sçurent que demander, et aussi ne feroit cestui, s'il avoit âge et connoissance d'homme : à Dieu seul veux crier merci. »

Cependant les puissantes cités de la Flandre, toujours plus menaçantes après leurs défaites, avaient levé de nouveau l'étendard de la révolte. Celle de *Gand*, la plus puissante alors par sa population, son commerce et ses richesses, était à leur tête. Charles VI, naturellement brave et saisissant avec empressement toutes les occasions d'acquérir de la gloire, marcha de nouveau vers la Flandre. Il y trouva une armée anglaise, qui avait profité des troubles survenus dans ce malheureux pays pour le piller. La guerre s'y prolongea, entre le roi de France et les Gantois soutenus par les Anglais, jusqu'à

l'an 1385. Dans cet intervalle, la mort du comte de Flandre avait fait passer la souveraineté des riches provinces qui formaient son héritage à sa fille, Marguerite, épouse du duc de Bourgogne, dans la maison duquel cette importante succession se transmit pendant quatre générations.

Irrité des secours donnés aux Flamands par les Anglais, Charles VI résolut d'en tirer vengeance, et conçut le hardi projet de transporter sur le sol même de l'Angleterre cette guerre si désastreuse pour la France. Il fit équiper une flotte tellement nombreuse, qu'elle aurait suffi, dit un historien, *pour faire un pont de Calais à Douvres*. Quoique marié tout récemment (juillet 1385) avec Isabeau de Bavière, le roi s'arracha des bras de sa jeune épouse pour aller prendre lui-même le commandement de l'expédition (1386); mais elle manqua par suite des retards concertés du duc de Berri, et, l'hiver suivant, la flotte fut brisée par les tempêtes et brûlée ou prise par les Anglais.

Charles VI, proclamé majeur l'année même où il était monté sur le trône, avait cependant toujours gouverné sous la tutelle de ses oncles; s'apercevant enfin qu'ils s'étaient rendus odieux à la nation par leurs vexations, et se sentant assez fort pour gouverner par lui-même, il les éloigna de la cour (1389), et retira même au duc de Berri (1390) le gouvernement des provinces méridionales, où ses horribles exactions avaient occasionné les révoltes des *Tuchins*. La retraite des oncles du roi fut suivie d'une trêve conclue avec l'Angleterre (1389) et du rappel des sages conseillers du roi Charles V. Les taxes vexatoires établies par les princes furent abolies, et une ordonnance signée par le roi lui-même défendit au Parlement d'obéir aux ordres injustes qu'il pourrait recevoir de lui. Il semblait avoir un pressentiment du malheur qui allait le frapper et de l'abus qu'on devait faire de son nom.

125. Démence de Charles VI. — La France commençait à goûter quelque repos, lorsqu'un événement bizarre devint pour elle une source de nouvelles calamités. Un gentilhomme nommé Pierre de Craon, irrité d'une disgrâce qu'il attribuait au connétable de Clisson, l'assassina au milieu même de Paris (1392), et courut chercher un asile auprès du duc de Bretagne. Celui-ci ayant refusé de livrer l'assassin, le roi lui avait déclaré la guerre, et marchait contre lui, lorsque, au milieu de la forêt du Mans, un homme couvert de haillons s'élance tout à coup au milieu de la route, et, saisissant la

bride de son cheval, lui dit : *Roi, ne chevauche plus avant, mais retourne, car tu es trahi.* Cette apparition inattendue jeta le trouble dans l'esprit naturellement faible du roi : il continuait néanmoins sa route, lorsque celui de ses pages qui portait sa lance en heurta le casque de son voisin. A ce bruit, le roi, se croyant en effet attaqué, est saisi d'une fureur soudaine ; il s'élance l'épée à la main sur ceux qui l'accompagnaient, en blesse plusieurs, et veut tuer son frère, le duc d'Orléans. Lorsqu'on fut parvenu à se rendre maître de sa personne, il était dans une démence complète (1392). Délaissé par sa femme et par sa famille, qui se servirent plus d'une fois de son nom pour ordonner des mesures funestes à la France, ce prince infortuné, auquel le peuple, touché de son malheur, conserva le nom de *Bien-Aimé*, passa les trente dernières années de sa vie dans une situation misérable. Ce fut, dit-on, mais sans fondement, pour l'occuper dans ses moments de calme que furent inventées les cartes à jouer.

126. Guerres civiles. Armagnacs et Bourguignons. — La démence du roi remit les affaires de l'État entre les mains de ses deux oncles, les ducs de Bourgogne et de Berri. Malgré les efforts que fit le duc d'Orléans, frère du roi, pour leur enlever la régence, et malgré quelques actes blâmables, au nombre desquels il faut mettre l'éloignement des ministres de Charles VI, que les princes traitaient de *marmousets*, parce qu'ils étaient sortis des rangs du peuple, la France jouit de dix années de tranquillité. Ce fut dans cet intervalle (1396) que la fleur de la noblesse française périt à la bataille de Nicopolis, gagnée sur les chrétiens par le sultan Bajazet (Voir notre *Histoire du Moyen Age*, n° 71). Le chef de ces vaillants guerriers, Jean de Nevers, fils du duc de Bourgogne, y tomba entre les mains du sultan, qui, frappé de son air mâle et intrépide, lui donna le surnom de *Jean Sans-peur*, mais ne lui rendit la liberté qu'au prix d'une grosse rançon (1398). Quelques années après (1404), ce prince recueillit l'importante succession de son père, et vint prendre place dans le conseil de régence. Ce fut alors qu'éclata entre lui et son cousin le duc d'Orléans cette rivalité des deux maisons d'Orléans et de Bourgogne qui devint pour la France la source des plus grands malheurs. Le duc d'Orléans fut assassiné par les gens du nouveau duc de Bourgogne, Jean Sans-peur (1404), et l'impunité laissée à ce crime fut le signal de la guerre acharnée que se firent les *Bourguignons* et les *Armagnacs*. Ces derniers étaient

ainsi appelés du nom du chef de leur parti, le comte d'Armagnac, beau-père du jeune duc d'Orléans, fils de celui qui avait été assassiné par Jean Sans-peur. Pendant bien des années les vengeances réciproques de ces deux partis inondèrent de sang Paris et la France entière. Le parti d'Orléans avait pour lui la reine Isabeau et les princes ; celui de Bourgogne était soutenu par l'Université et par les bourgeois de Paris. Jean Sans-peur organisa même dans cette ville, sous le nom de *Cabochiens*, une milice formée de la plus vile populace, et qui se livra à des excès si horribles, que la bourgeoisie finit par chasser les Bourguignons de la capitale (1413). Le dauphin, fils aîné de Charles VI, qui se trouva alors placé à la tête du gouvernement, aurait pu devenir le sauveur de la France ; mais ses débauches le rendaient méprisable et odieux, et la rupture de la paix avec l'Angleterre amena bientôt de nouvelles calamités.

127. Bataille d'Azincourt. — Les révolutions qui depuis un demi-siècle agitaient l'Angleterre avaient empêché ses souverains de réclamer l'entière exécution des conditions du traité de Bretigny. Henri V, fils et successeur du roi Henri IV, chef de la maison de Lancastre, ayant étouffé les derniers germes de la révolte (V. notre *Histoire du Moyen Age*, n° 64), saisit avec empressement l'occasion favorable que lui offraient les dissensions intestines de la France pour y rétablir la puissance de ses prédécesseurs. Sur le refus, fait par le gouvernement du dauphin, de satisfaire à ses réclamations, il débarque en Normandie à la tête de cinquante mille hommes et s'empare de plusieurs villes ; mais les maladies s'étant répandues parmi ses troupes, il cherchait à gagner la ville de Calais, lorsqu'il fut atteint par l'armée française dans la plaine d'*Azincourt*, près de Saint-Pol (1415). Les mêmes fautes qui avaient causé les défaites de Crécy et de Poitiers amenèrent celle d'Azincourt, non moins funeste à la France, qui y perdit dix mille de ses guerriers ; mais elle dut peu regretter la mort de plusieurs de ces princes de la famille royale, dont les inimitiés lui causaient tant de maux, et moins encore la captivité du duc d'Orléans, qui resta longtemps prisonnier en Angleterre. Malheureusement, malgré cette captivité, le comte d'Armagnac, qui s'était fait nommer connétable, profita des désastres mêmes de la France et de la mort successive de deux dauphins pour augmenter la puissance du parti d'Orléans. Mais bientôt son despotisme le rendit odieux. Les Bourgui-

gnons rentrèrent par surprise dans Paris et jetèrent dans les fers les Armagnacs, qui furent peu après massacrés par la populace. Le dauphin Charles, qui avait succédé en cette qualité à ses deux frères, fut sauvé des mains des Bourguignons par Tanneguy Duchâtel, qui l'emmena à Melun (1418). Pendant que les Armagnacs et les Bourguignons continuaient à se livrer de sanglants combats, le roi d'Angleterre, Henri V, faisait la conquête de Rouen et de la Normandie, et s'approchait des murs de Paris. L'union de tous les Français aurait seule pu sauver l'État : un nouveau crime la rendit plus impossible que jamais. Le duc de Bourgogne, Jean Sans-peur, fut assassiné sur le pont de *Montereau* (1419), à une conférence où il avait été appelé par le dauphin. Son fils, Philippe le Bon, s'unit alors aux Anglais, et bientôt fut signé le traité de *Troyes* (mai 1420), qui donnait en mariage au roi d'Angleterre, Henri V, la fille du roi Charles VI, et le reconnaissait, à l'exclusion du dauphin, comme l'héritier de la couronne et comme régent du royaume. Charles VI lui-même, dans un de ces instants où sa démence paraissait moins complète, présida l'assemblée des États-généraux de Paris, qui acceptèrent solennellement le honteux traité de Troyes (décembre 1420). Le dauphin fugitif *en appela*, dit un historien, *à Dieu et à son épée*. Soutenu par les provinces méridionales, il s'efforçait de reconquérir ses droits, lorsque la mort de Henri V, suivie bientôt après de celle de Charles VI, amena de nouveaux événements.

128. Résultats de ce règne. — Ainsi se termina un règne dont la France avait un instant espéré la fin de ses maux : il la laissait, au contraire, dans une situation qui semblait plus désespérée que jamais. Le caractère même de la nation s'était dégradé au milieu des atrocités de la guerre civile et de la dépravation dont la reine et le dauphin donnaient l'exemple, et qui a fait appeler ce règne le *tombeau des mœurs*. Chaque succès obtenu par l'un des partis qui déchiraient la France était suivi de massacres ou d'exécutions sanglantes. Les prisonniers, que l'on forçait à se précipiter du haut des remparts, étaient reçus sur la pointe des piques. Les Armagnacs tombés entre les mains des Bourguignons *étaient incisés sur le dos en forme de bandes*, pour retracer ainsi sur leur peau la bande blanche par laquelle ils se distinguaient des Bourguignons. Tous ceux de ce dernier parti que le bâtard de Vaurus faisait prisonniers étaient pendus à un arbre, célèbre sous le nom d'*Orme de Vaurus*. Les jugements par commissaires assuraient les vengeances des princes. Le Parlement lui-même ressuscitait le *duel judiciaire*, aboli par saint Louis, ou bien il ordonnait des supplices atroces. Ce fut ainsi qu'un des complices des désordres de la reine fut jeté dans la Seine, cousu dans un sac de cuir, sur lequel était écrit : *Laissez passer la justice du roi.* — Au milieu de tant de calamités, la France continuait pourtant à faire des progrès lents, mais incontestables, vers un état plus prospère ; les arts se perfectionnaient, l'industrie se développait ; la langue se formait ; la *Confrérie de la passion de Notre-Seigneur* représentait les *mystères*, dans lesquels on reproduisait sur la scène les traits les plus frappants de la passion du Sauveur et de la vie des saints ; enfin l'Université rachetait, par l'instruction qu'elle répandait, les désordres commis par les étudiants, qu'elle couvrait de ses priviléges ; et son chancelier, Jean Gerson, le docteur *très-chrétien*, écrivait l'*Imitation de Jésus-Christ*. « Ce que cet auteur, la plus grande lumière de la France et de l'Église au quinzième siècle, entrevit dans cet admirable livre, c'est que ni les savants ni les puissants n'étaient en état de donner au monde une vie nouvelle, de le remettre en train de marcher. Une telle vie ne recommence que par la simplicité du cœur, par l'héroïsme des âmes simples » (Michelet) : or, quoi de plus propre à inspirer cet héroïsme que les touchantes et sublimes méditations dont le but était d'élever l'âme au-dessus des passions et des orages qui agitent ce monde terrestre !

129. Charles VII, dit le Victorieux (1422-1461). — A peine le malheureux Charles VI était-il descendu sous les caveaux de Saint-Denis, que les voûtes étonnées de cette basilique, qui recouvrait les cendres de Philippe-Auguste et de Charles le Sage, retentirent du cri de *Vive Henri de Lancastre, roi d'Angleterre et de France !* Un pareil outrage à tous les rois qui reposaient dans cet asile sacré ne devait pas rester impuni. — Le prince faible et débauché auquel on enlevait ainsi son héritage paraissait toutefois bien peu capable de se montrer leur vengeur. Proclamé roi, au milieu des montagnes sauvages du Velay, par le petit nombre de Français qui ne s'étaient pas vendus à l'étranger, et couronné à Poitiers, où il établit sa cour et son parlement, le jeune Charles VII oublia longtemps qu'il avait « un grand crime à réparer et son royaume à reconquérir. » (Cayx).

Livré tout entier aux plaisirs d'une cour dissolue, il laisse le soin de la guerre contre les Anglais à ses généraux, qui se font battre presque sur tous les points, à *Cravant* dans l'Auxerrois (1423), dans la Picardie et à *Verneuil* en Normandie (1424); enfin le Maine est envahi, et les succès des Anglais justifient bientôt le titre dérisoire de *Roi de Bourges*, donné par eux à Charles VII. Il lui restait toutefois encore de riches provinces : l'Orléanais, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, le Berri, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc ; mais bientôt les Anglais les menacent à leur tour en venant mettre le siége devant *Orléans*, qui leur servait de boulevard. Ce nouveau danger ne peut encore arracher le roi à ses honteuses voluptés. Passant sa vie au milieu des fêtes, *il perdait gaiement son royaume*, comme le lui reprocha l'un de ses capitaines. Cependant quelques vaillants chevaliers, plus jaloux que leur roi de ses intérêts et de la gloire de la France, s'étaient jetés dans la place assiégée, suivis d'un petit nombre de gens d'armes; c'étaient, entre autres, le bâtard d'Orléans, si célèbre sous le nom de Dunois, l'intrépide Xaintrailles et ce brave La Hire, qui, en s'élançant au combat, faisait cette prière : « Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrais que La Hire fît pour toi, s'il était Dieu et que tu fusses La Hire, » *et si cuidoit très bien prier et dire.* La présence de ces braves releva le courage des assiégés; mais peu de temps après, le comte de Clermont se fit battre à la *journée des Harengs*, ainsi nommée parce que les Français avaient voulu s'emparer d'un convoi de poisson salé envoyé à l'armée anglaise. Malgré la bravoure des habitants et les efforts de ses braves défenseurs, la ville allait être forcée à se rendre, lorsqu'elle fut sauvée par un événement auquel les récits contemporains ont ajouté sans doute quelque détails merveilleux, mais dont toutes les circonstances et les résultats tiennent en effet du miracle.

130. Jeanne d'Arc. — Au milieu du découragement général, une jeune bergère se présente pour sauver Orléans et la France. Jeanne d'Arc était née (1412) au village de Domremy, en Lorraine, de parents pauvres, mais honnêtes. Parvenue à l'âge de dix-sept ans, elle se sent appelée par le ciel à délivrer sa patrie. Conduite devant le roi à *Chinon*, elle le reconnaît, dit-on, au milieu des courtisans parmi lesquels il s'était confondu à dessein, et lui donne des preuves

de sa mission, en lui révélant des secrets qui n'étaient connus que de lui seul. Elle en obtient des troupes, va prendre, derrière l'autel de l'église de Sainte-Catherine de Fierbois, une épée que l'on disait avoir été portée par Charles Martel; et, pleine d'un religieux enthousiasme, elle marche vers *Orléans* (28 avril 1429) : une foule de guerriers, qui voient en elle un envoyé du ciel, s'empressent de se ranger sous sa bannière. Elle arrive à Orléans. Secondée par le brave Dunois, elle remporte plusieurs avantages sur les Anglais, que son audace glace de terreur. Ses mains, toutefois, restèrent toujours pures de sang humain. Assurée de la protection du ciel, elle marchait à la tête des guerriers, portant un étendard fleurdelisé sur lequel était peinte l'image du Christ. Quand elle rencontrait l'ennemi, elle disait à ceux qui la suivaient : *Entrez hardiment parmi les Anglais, et y entroit elle-même.* Aussi fut-elle blessée deux fois. Dix jours lui suffirent pour forcer les Anglais à lever le siége d'Orléans (le 8 mai 1429). — En paraissant devant le roi, elle lui avait annoncé qu'elle avait mission de délivrer Orléans et de le conduire lui-même à *Reims* pour y être sacré. Mais cette ville était au pouvoir des ennemis, et pour y arriver il fallait traverser quatre-vingts lieues de pays également occupé par eux. Une victoire que Jeanne remporte à *Patay* sur les Anglais, dont le brave général, Talbot, est fait prisonnier, lui ouvre le chemin de la cité royale. A son approche, les Rémois chassent la garnison bourguignonne laissée dans leurs murs, où la vierge d'Orléans entre en triomphe avec Charles VII. Le lendemain (17 juillet 1429) elle assiste au sacre du roi, tenant en main l'étendard qu'elle avait porté dans les combats : « Il a été à la peine, disait-elle, c'est bien raison qu'il soit à l'honneur. » Sa mission était accomplie : elle voulait retourner auprès de ses parents, *garder leurs brebis et bétail;* le roi et ses capitaines, témoins des miracles opérés par son courage, la retinrent malgré elle ; mais elle cessa dès lors d'avoir foi en elle-même, et le bras qui l'avait jusqu'alors protégée sembla se retirer : blessée une troisième fois, et bien plus grièvement à l'attaque de Paris (29 août 1429), trahie peut-être par la noblesse jalouse de l'ascendant qu'elle avait pris sur l'armée, elle fut faite prisonnière en défendant contre les Anglais et les Bourguignons leurs alliés la ville de *Compiègne* (24 mai 1430). Ainsi se termina cette carrière militaire de treize mois, pendant laquelle Jeanne d'Arc avait mérité, par un héroïsme surnaturel, par un courage